FICHE D'INFORMATION : Influenza aviaire (grippe aviaire)

CONTEXTE

QU'EST-CE QUE L'INFLUENZA AVIAIRE?

— L'influenza aviaire (IA) est une maladie virale grave qui a été détectée dans le monde entier, y compris au Canada. L'IA peut toucher de nombreuses espèces d'oiseaux destinés à l'alimentation, ainsi que des oiseaux de compagnie et des oiseaux sauvages (Gouvernement du Canada, 2024).

— L'IA peut entraîner une baisse de la production d'œufs, une faiblesse extrême, des enflures, des hémorragies et un taux de mortalité élevé chez les oiseaux. Les symptômes, la gravité et le taux de mortalité dépendent de la souche du virus (Ontario, n.d.).

— Les virus de l'IA ne provoquent généralement pas de maladie chez l'humain, bien qu'il y ait eu transmission chez des personnes ayant été en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des environnements fortement contaminés. Le virus est détruit par la cuisson et les humains ne peuvent pas contracter l'IA en mangeant de la volaille, des œufs ou des produits de gibier à plumes correctement cuits (Alberta, 2023 ; Gouvernement du Canada, 2023).

— Le virus est contagieux et peut se transmettre aux oiseaux par contact avec des volailles et des produits de volaille infectés. Il peut également se propager par le biais de déchets, de vêtements, d'aliments et d'équipements contaminés (Gouvernement du Canada, 2024).

Cette fiche d'information a été conçue pour compléter la Trousse d'intervention en cas de crise agricole du Centre canadien du bien-être agricole (CCBA). Vous trouverez cette boîte à outils et d'autres fiches d'information sur des crises spécifiques sur le site Web du CCBA.

CENTRE CANADIEN DU BIEN-ÊTRE AGRICOLE

Ce projet a été financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

IMPACTS DE L'IA SUR LES EXPLOITATIONS ET LES AGRICULTEURS

Les épidémies d'IA peuvent avoir des répercussions considérables sur les exploitations agricoles du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, sur l'exploitation où la maladie a été découverte.

Il n'existe aucun traitement pour les oiseaux atteints de la maladie. La vaccination des oiseaux peut contribuer à réduire la propagation de la maladie, mais n'élimine pas le virus (Gouvernement du Canada, 2024).

La stratégie d'intervention d'urgence du Canada en cas d'apparition de l'IA consiste à éradiquer la maladie et à rétablir le statut de pays exempt de maladie le plus rapidement possible (Gouvernement du Canada, 2024).

Les impacts spécifiques de l'IA sur le bien-être et les moyens de subsistance des agriculteurs sont décrits ci-dessous :

Euthanasie et perte d'animaux

En cas d'épidémie, les oiseaux sains et infectés sont abattus et les locaux infectés sont nettoyés et désinfectés pour contenir l'IA (OMSA, n.d. ; Gouvernement du Canada, 2023).

Si la souche d'IA provoque une forte mortalité, une zone de quarantaine est imposée et les troupeaux voisins sont également abattus sans cruauté, quel que soit le statut de la maladie, à titre de mesure préventive (Gouvernement du Canada, 2023).

L'euthanasie des animaux aura très probablement de lourdes conséquences sur la santé mentale des éleveurs et de leur personnel. Les agriculteurs cherchent à élever des animaux en bonne santé et se donnent beaucoup de mal pour les protéger; l'euthanasie est généralement une solution de dernier recours.

Impacts financiers

L'abattage nécessaire de toutes les volailles à la suite d'une épidémie de grippe aviaire représente de lourdes pertes économiques pour les agriculteurs et peut avoir un impact durable sur leurs moyens de subsistance (OMSA, n.d.).

En 2004, une épidémie d'IA en Colombie-Britannique a entraîné la destruction de millions de volailles domestiques, pour un coût estimé à 300 millions de dollars (Alberta, n.d.).

Les ressources financières dont disposent les agriculteurs confrontés à une épidémie de grippe aviaire sont limitées. Ils peuvent être indemnisés par le gouvernement pour les animaux abattus dans le cadre de la lutte contre la maladie et/ou être couverts par une assurance contre les pertes d'exploitation, mais une épidémie d'IA est susceptible d'avoir des conséquences financières notables.

Inquiétudes concernant la propagation de la maladie

Bien qu'il soit peu probable que l'IA se propage par le biais de contacts entre producteurs ou de visites dans les mêmes lieux publics en raison des mesures de biosécurité de base, certains agriculteurs peuvent encore craindre de propager l'IA.

Lors d'entretiens menés par le CCBA avec des agriculteurs et des personnes travaillant dans divers secteurs de l'industrie agricole, les personnes interrogées ont fait part de leurs craintes d'avoir introduit l'IA dans leur propre exploitation et/ou d'avoir propagé la maladie dans d'autres lieux. Elles ont également décrit des cas où elles ont été ostracisées par les membres de la communauté en raison de la présence d'un foyer actif d'IA.

Incertitude et imprévisibilité

Les oiseaux sauvages représentent toujours un risque de maladie pour les volailles domestiques; l'IA est plus fréquente chez les jeunes oiseaux migrateurs qui se mêlent aux oiseaux adultes et se rassemblent, excrétant le virus dans leurs excréments (Manitoba, n.d.).

Dans les entretiens menés par le CCBA, les personnes interrogées ont décrit à quel point il peut être difficile de comprendre comment l'IA est apparue sur leur ferme. Elles ont également exprimé leur frustration face à l'apparition de foyers d'IA malgré l'application de mesures de biosécurité strictes visant à limiter les contacts directs et indirects entre les oiseaux sauvages et les volailles domestiques.

IMPACTS DE L'IA SUR L'INDUSTRIE

La propagation de l'IA pourrait avoir de graves répercussions sur l'industrie avicole. Chaque situation d'apparition d'un foyer et la réponse qui s'ensuit sont uniques. Toutefois, si une zone de quarantaine est imposée, tous les élevages de volailles situés dans cette zone en subiront probablement les conséquences, qu'ils aient ou non un foyer actif d'IA. Cela pourrait être dû au fait que les mouvements de leurs volailles sont considérablement limités et/ou à l'abattage obligatoire de tous les vols dans cette zone (Gouvernement du Canada, 2023).

En 2022, la valeur des produits de la volaille et des œufs produits au Canada s'élevait à 6,3 milliards de dollars; le pays comptait 2 826 producteurs de poulets réglementés, 513 producteurs de dindes enregistrés, 235 producteurs d'œufs d'incubation de poulets de chair et 1 218 producteurs d'œufs (Gouvernement du Canada, 2023b).

L'IA peut entraîner d'importantes pertes d'emplois en raison de la forte intensité de main-d'œuvre de l'industrie avicole (OMSA, n.d.).

IMPACTS DE L'IA SUR L'ENVIRONNEMENT

Avec des taux de mortalité élevés, la grippe aviaire peut avoir un impact considérable sur la santé des volailles et des oiseaux sauvages, ce qui pourrait avoir un effet dévastateur sur la biodiversité de nos écosystèmes. (OMSA, n.d.).

RÉFÉRENCES

Alberta. (2023, November 17). Fact sheet: Avian influenza and human health. https://open.alberta.ca/dataset/5770b382-37ed-40df-8b32-953d6b7baff3/resource/91891523-953c-4df4-9f56-ab3ae1627706/download/hlth-fact-sheet-avian-influenza-and-human-health-2023-11.pdf

Alberta. (n.d.). Avian influenza in domestic birds. https://www.alberta.ca/avian-influenza-reportable

Gouvernement du Canada. (2022, April 23). Avian influenza – What to expect if your animals are infected. https://inspection.canada.ca/animal-health/terrestrial-animals/diseases/reportable/avian-influenza/what-to-expect-if-your-animals-are-infected/eng/1334853795705/1334853885674

Gouvernement du Canada. (2023, November 20). Overview of how Canada prevents, prepares and responds to bird flu outbreaks. https://inspection.canada.ca/animal-health/terrestrial-animals/diseases/reportable/avian-influenza/prevention-preparedness-and-response/eng/1375982718329/1375982719875#9

Gouvernement du Canada. (2023b, September 28). Canada's poultry and egg industry profile. https://agriculture.canada.ca/en/sector/animal-industry/poultry-egg-market-information/industry-profile

Gouvernement du Canada. (2024, February 9). Facts about avian influenza. https://inspection.canada.ca/animal-health/terrestrial-animals/diseases/reportable/avian-influenza/facts-about-avian-influenza/eng/1356193731667/1356193918453#a1

Manitoba. (n.d.). Avian influenza and your farm. https://www.gov.mb.ca/agriculture/animal-health-and-welfare/animal-health/avian-influenza-and-your-farm.html

Ontario. (n.d.). Avian influenza in poultry. https://www.ontario.ca/page/avian-influenza-poultry

Organisation mondiale de la santé animale. (n.d.). Avian influenza. https://www.woah.org/en/disease/avian-influenza/#:~:text=Beyond%20its%20impacts%20on%20animal,food%20security%20and%20international%20trade.&text=Avian%20influenza%20viruses%20are%20classified,)%20and%20neuraminidase%20(NA